

efficacité sont l'objet d'une grande partie des recherches entreprises aux stations technologiques de l'Office. La solution du problème de la détérioration comporte des études sur les effets de diverses concentrations et diverses formes d'antibiotiques employés pour retarder l'altération du poisson, ainsi que sur les effets de tous les autres genres de préservatifs; des études sur l'emploi de la glace et de l'eau de mer réfrigérée pour abaisser la température du poisson à un point voisin de celui de la congélation, dans le dessein de prolonger la durée de l'état "frais"; des études sur la protéine du poisson pour déceler les changements qui se produisent durant l'entreposage et, enfin, des études sur les conditions de croissance des bactéries de la détérioration dans l'espoir de découvrir un indice qui permettra de lutter plus efficacement contre l'altération du poisson.

Le salage, le fumage, la congélation et la mise en conserve, moyens de conservation consacrés par le temps, donnent lieu à des problèmes qui sont étudiés au fur et à mesure, afin que ces méthodes continuent de fournir les produits demandés par les marchés qu'ils ont conquis. Aucun procédé découvert jusqu'à ce jour ne saurait rendre le poisson parfaitement inaltérable et c'est pourquoi il faut sans cesse rechercher des perfectionnements techniques qui permettront de réduire ou d'enrayer les changements qui surviennent dans les produits conditionnés en vue d'une période de conservation relativement longue.

L'intérêt économique et la valeur éventuelle des travaux de l'Office sur les sous-produits ne sauraient être passés sous silence. En ce domaine, les investigateurs scientifiques de l'Office ont travaillé à la décomposition de diverses sortes d'huiles marines en produits d'une valeur plus considérable, à la récupération des protéines dans les parures et autres résidus d'exploitation sous forme de farines spéciales destinées à compléter l'alimentation humaine ou animale, à la production de solubles de poisson condensés provenant des résidus liquides exprimés dans le cours de la fabrication de farines, production qui a pour objet de récupérer des éléments nutritifs précieux pour la fortification de nourritures destinées aux animaux, et, enfin, à l'étude de la composition de toutes sortes de déchets de fabrication, dans l'intention d'y découvrir des éléments utiles dont la récupération pourrait s'opérer de façon assez économique pour relever la valeur des pêches.

Les services techniques prévus à chacune des stations et des unités technologiques de l'Office favorisent l'application des résultats de ses travaux. L'industrie du poisson ne manque pas de mettre ces services à profit lorsqu'elle envisage l'érection de nouvelles usines ou qu'elle cherche à modifier ses procédés ou à perfectionner ses techniques de conditionnement. L'Office agit aussi à titre consultatif auprès du Service d'expansion du ministère à l'occasion de démonstrations commerciales visant les méthodes, les techniques ou les procédés nouveaux ou perfectionnés.

BOURSES D'ÉTUDES

L'Office a fondé un nombre limité de bourses pour la poursuite d'études dans les domaines qui intéressent son activité. L'administration des fonds en cause relève du Service d'attribution des bourses du Conseil national de recherches.

Sous-section 2.—Les gouvernements provinciaux*

Les paragraphes qui suivent exposent brièvement le travail de chaque gouvernement provincial relativement à la gestion de la pêche commerciale et sportive.

Terre-Neuve.—Le ministère provincial des Pêcheries, en collaboration avec la *New-Foundland Fisheries Development Authority*, société de la Couronne créée en 1953, s'occupe principalement de l'amélioration et du perfectionnement des méthodes de pêche et de production. Il poursuit des expériences et donne des démonstrations dans le domaine de la pêche aux palangres, de la pêche à la senne danoise et de la pêche au chalut à panneaux, de la construction d'embarcations tous usages et de l'exploration de nouvelles pêcheries.

Des prêts sont consentis aux industriels pour les aider à établir ou à grossir leurs usines et leurs flottilles de pêche; de même les pêcheurs bénéficient de prêts qui les aident à se construire ou à s'acheter des vaisseaux modernes susceptibles d'être adaptés à diverses

* Rédigé par chaque ministère provincial chargé de l'administration des pêches.